

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18439**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit des Affaires, Spécialité Droit Social et Relations du Travail en Formation Continue

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Contrôle ou réalisation des opérations de gestion des ressources humaines :

Constitution et gestion du fichier du personnel

Déclarations obligatoires et règlement des cotisations sociales

Gestion administrative du temps de travail

Gestion de la paie

Gestion des compétences et des carrières

Gestion des dossiers individuels de salariés (congrés, médecine du travail, ...)

Utilisation de logiciel de paie

Enquêtes sur les conditions de travail, le climat social, rémunérations, ...

- Pilotage des actions de Ressources Humaines :

Administration du personnel

Conditions de travail

Conduite du changement

Démarche qualité

Elaborer le plan de formation professionnelle de l'entreprise

Mobilité, reclassement

Organisation des relations sociales

- Mise en oeuvre d' une expertise juridique :

Rédaction et vérification des contrats et de tout autre document social

Audit de conformité

Négociation des accords collectifs

Gestion des salariés détachés et expatriés

Préparation des élections professionnelles

Expertise juridique dans les cas de fusion ou restructurations d'entreprises

Négociation des contrats de prévoyance d'entreprise

Interface avec les inspecteurs de l'URSSAF en cas de contrôle

Le titulaire du diplôme est capable de:

Appliquer sa connaissance approfondie de la législation du travail et de la sécurité sociale ainsi que les techniques de veille juridique

(contrats de travail, paies, licenciement, etc.).

- *Maîtriser des concepts juridiques fondamentaux, actualisation régulière des connaissances pour*

- *Choisir et réaliser les procédures juridiques : procédure disciplinaire, procédure de licenciement*

- *Gerer le contentieux prud'homal*

- *rédiger des contrats, conclusion, etc.*

- *Négocier, maîtriser les dispositifs liés à la gestion de crise*

- *maîtriser la fonction ressources humaines : gestion administrative du personnel, mise en place des plans de formation, élaboration du bilan social, respect de la santé au travail, techniques de recrutement, etc.*

- *accomplir des démarches auprès d'organismes publics ou privés pour le compte de clients*

- *Concevoir une stratégie de relations sociales et mener des négociations, assurer le suivi des accords collectifs.*

- *Avoir une grande capacité d'écoute et de dialogue (notamment avec les partenaires sociaux)*

Compétences :

Droit du travail, droit de la protection sociale, et gestion des ressources humaines

Associations

Organisations syndicales ou patronales

Entreprises

Cabinets d'expertises comptables

Cabinet d'avocats

- Avocat spécialisé en droit social après l'obtention du CAPA,
- Responsable du service « droit social » des cabinets d'expertise-comptable,
- Responsable juridique d'organisations syndicales ou patronales.
- Juriste en droit social (service contentieux),
- Responsables des ressources humaines,
- Responsable de l'administration du personnel et de la paye,
- Responsable recrutement,
- Responsable développement RH (évaluation, gestion des compétences et de la formation),
- Responsable de la gestion des risques dans l'entreprise,
- Spécialiste « Comp § Ben » (système de prévoyance, politique de rémunération, épargne salariale, retraites complémentaires),
 - Responsable des affaires sociales,
- Responsable des systèmes d'information RH (étude des processus RH et choix des logiciels, réalisation de projets et maintenance des SIRH (système de gestion informatisée des ressources humaines).
 - Responsable des relations du travail
 - Responsable des relations sociales
 - Responsable paie et administration du personnel
 - Responsable rémunérations
 - Adjoint / Adjointe au directeur des ressources humaines
 - Adjoint / Adjointe au responsable des ressources humaines
 - Adjoint / Adjointe au responsable du personnel

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'une Maîtrise en droit, Master 1 en droit ou d'un titre équivalent, et/ou d'une expérience jugée équivalente au titre de la VAP (Validation des Acquis Professionnels) à dominante juridique. Une sélection des candidats est effectuée sur Dossier - Entretien - Examen de motivation.

Contrat de travail : Conclusion du contrat, Exécution, Modification (y compris transfert d'entreprise), Restructuration, Rupture, Contrats particulier : CDD, contrat de travail temporaire.

Conditions du travail : Congés payés, Congés exceptionnels, Durée du travail

Rémunération : Compte épargne temps, Salaire légal, Salaire conventionnel, Politique de rémunérations, Intéressement et participation - plan épargne

Négociation collective - Institutions représentatives : Accord d'entreprise - de branche - de groupe, Accord avec les représentants élus du personnel ou des salariés mandatés, Accords dérogatoires, Articulation des accords, Délégués du personnel, Comité d'entreprise, Syndicats dans l'entreprise

Santé au travail : Notion d'accident du travail et de maladies professionnelles, Procédure de reconnaissance, Réparation : prestations et faute inexcusable, Recours, Suspension du contrat de travail et reclassement du salarié - comparaison des procédures

Protection sociale de base : Régime général : assujettissement, prestations, Régime social des indépendants : prestations - statut du conjoint, Chômage

Protection sociale complémentaire : AGIRC - ARRCO, Régimes de prévoyance, Régimes de retraite chapeau, Régimes à cotisations et prestations définies

Contrat international de travail : Conflits de lois et conflits de juridictions, Détachement et expatriation

Contentieux social - Audit juridique et social : Pratique du contentieux social (devant le Conseil des prud'hommes, Tribunaux des affaires sociales, Tribunaux administratifs, procédures pénales), Pratique de l'audit, Relations avec l'inspection du travail, Technique de recrutement et politiques des RH, Techniques de communication

Objectif :

Dans une approche pratique et complète en Droit social. L'objectif est de renforcer et approfondir les connaissances en Droit social. Il s'agit de former des juristes de qualité, en cours de vie professionnelle, en organisant des séminaires animés par des praticiens et des universitaires de haut niveau. Cette formation est sanctionnée par un Master 2 Professionnel Droit des Affaires spécialité « Droit social et relations du travail »

Public :

DRH, **responsables du personnel, cadres, juristes d'entreprise, avocats, assistants ou collaborateurs de la fonction personnel - RH, représentants du personnel ou toute personne désirant se spécialiser ou acquérir une compétence spécifique en Droit social, ou confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.**

Méthode :

La méthode mise en œuvre est diversifiée et individualisée, s'appuyant systématiquement sur l'alternance d'apports théoriques et de cas pratiques. Le stagiaire est accompagné pendant toute la durée de sa formation afin de faciliter son parcours professionnel

Conditions :

voir structure

Sélection :

voir structure

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		oui
Par candidature individuelle	X		non
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://idea.univ-lyon3.fr>

[Faculté de Droit - Université Lyon 3](#)

[Fiche descriptive de la formation](#)

IDEA

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

IDEA - Faculté de Droit - Université Jean Moulin - Lyon 3

18 rue Chevreul - 69007 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IDEA - Faculté de Droit - Université Jean Moulin - Lyon 3

18 rue Chevreul - 69007 Lyon

Historique de la certification :